

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 631

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Déjà servis

«La Nation» cite la statistique sur la valeur des immeubles des propriétaires vaudois, admettant que ces immeubles sont généralement des villas. Le 85% serait propriétaire d'un immeuble estimé à moins de Fr. 200 000.—. Les deux tiers, d'une maison estimée à moins de Fr. 100 000.—. La conclusion qu'en tire le commentateur est admirable: on voit, dit-il, que les allègements fiscaux (10 millions) touchant la propriété ne sont pas un privilège accordé aux riches.

Trois remarques:

— Connaissez-vous beaucoup de villas valant moins de Fr. 100 000.—? Si les villas des deux tiers des propriétaires sont néanmoins estimées à ce niveau, c'est qu'il y a déjà eu cadeau. Il y aura donc privilège supplémentaire accordé à des propriétaires déjà avantagés.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Des hommes et des bêtes

Je parlais la semaine passée des dangers qui menacent notre monde et notre pays — de ce qui me paraît être le véritable danger...

Versons encore une pièce au dossier:

Selon le journal *Die Welt*, du 16 octobre 1981, il y avait en 1980 deux milliards 284 millions d'êtres humains appartenant au tiers monde sous-développé, disposant chacun de 255 dollars par année.

Il y en avait un milliard 75 millions appartenant aux pays en voie de développement avec 1580 dollars chacun. Il y en avait 356 millions habitant les pays de l'Est (Roumanie non comprise) avec 3720 dollars chacun. Ajoutez 27 millions de ressortis-

— Les propriétaires se situent dans la catégorie des propriétaires aisés. Qu'importe, dira-t-on, si l'impôt est injuste! Mais le revenu de l'immeuble est, pour les deux tiers des propriétaires, de Fr. 6000.— (Fr. 100 000.— au taux de 6%), moins les charges hypothécaires et les frais d'entretien. Autrement, le loyer est estimé de zéro à Fr. 500.—! — Le même journal cite le coût d'appartements fortement subventionnés que construira une coopérative avec l'aide des pouvoirs publics: Fr. 720.—, trois pièces; Fr. 860.—, quatre pièces; Fr. 1075.—, cinq pièces. Mais ces locataires-là, et les autres, ne bénéficieront d'aucune déduction fiscale.

Rappelons aussi qu'en 1974, sous l'impulsion de la droite libérale, un allègement fiscal de neuf millions pour les rentiers AVS qui n'avaient que l'AVS pour vivre avait été jugé excessif, quoique proposé par le Conseil d'Etat, et finalement réduit de moitié... Aujourd'hui, dix millions, ce n'est pas trop pour les bien lotis bien logés.

sants des Etats exportateurs de pétrole disposant de 7390 dollars chacun; et 674 millions de citoyens des pays industrialisés avec 10 660 dollars par habitant, c'est-à-dire plus de quarante fois plus! J'enfonce des portes ouvertes? C'est vrai, tout le monde connaît ces chiffres, mais comme pas mal de gens s'ingénient à refermer ces mêmes portes...

* * *

A propos: je lis cet *appel* de la Ligue suisse contre la vivisection:

«Une nouvelle menace pèse sur les primates!

»Vous avez sans doute appris, en novembre dernier, que l'Organisation mondiale de la Santé étudie actuellement la possibilité d'organiser des élevages de primates sur une grande échelle dans les pays d'origine.

»Si ce projet se concrétisait, cela signifierait que des centaines de milliers d'animaux, particulièrement développés, vont être torturés et massacrés et

ceci, dans la plupart des cas, à des fins militaires.» Et du petit dossier accompagnant cet appel, j'extrai ces deux passages:

«Des chercheurs soviétiques de l'Ecole de Sukhumi provoquent des hypertensions avec infarctus et mort éventuelle, en isolant des babouins mâles que l'on laisse assister, impuissants, à la réorganisation de leur groupe, autour d'un mâle étranger. Ce babouin isolé sert de «modèle» de pathologie expérimentale pour mettre en évidence les troubles psychosomatiques humains.» (D'après *Science et Vie*, 1978.)

«Cent singes sont exposés à des radiations à haute dose. On constate qu'ils se grattent le corps et qu'ils sont hyperirritables durant l'exposition aux rayons. Après quelques minutes, mais toujours durant l'irradiation, ils tombent dans un état semi-comateux. Ils salivent abondamment, vomissent, ont la diarrhée; les yeux révoltés, ils souffrent de convulsions. Après exposition, les animaux ont une respiration spasmodique et haletante. Plus tard, ils saignent du nez puis perdent leurs poils, des lésions cutanées et des ulcérations faciales font ensuite leur apparition. Les animaux restent prostrés dans un coin de leur cage, refusant toute nourriture jusqu'à leur mort dans les vingt-trois jours qui suivent.» (*Radiation Research*, V. 12, 1960.) Comme on le voit, parfaite unité de vues entre l'Est et l'Ouest!

J. C.

GLANURES HELVÉTIQUES

Tout vient à point pour qui ne sait pas attendre. De source patronale généralement bien informée, on annonce qu'un groupe d'étudiants de l'Université californienne de Berkeley a découvert «un moyen extrêmement simple et non détectable d'accéder, par le simple biais d'un terminal, à de nombreux systèmes d'ordinateurs et de déplacer, changer ou détruire les informations qu'ils contiennent». Selon les constructeurs: la plus grave menace jamais déployée contre la sécurité des ordinateurs (avant tout, ici, le système Unix de time-sharing de Digital Equipment).